

Réunion ordinaire du 24-25 mars 2022

Comité Social et Economique d'Etablissement Appli de l'UES CAPGEMINI

Via TEAMS

Participation

Nom	Rôle	Présence
Stephane MISTRAL BERNARD	Elu titulaire	X
Lygie PORCHET DE KERPOISSON	Elue titulaire	X
Alain JAMMES	Elu titulaire	
Christine CHOVET	Elue suppléante	
Frederic TRIOU	Elu suppléant	
Léna SALAUN	Elue suppléante	
Eric RICARD	Représentant Syndical titulaire	X
Elsa SITBON	Représentante Syndical suppléante	

Ordre du jour

1. **Activité et situation économique, financière et de l'emploi au sein du périmètre Appli**
 - a. **Activité et situation économique et financière (dont ARVE) : BU Sogeti**
 - b. **Activité et situation économique et financière (dont ARVE) : Application Services (dont Insight&Data)**
 - c. **Activité et situation économique et financière (dont ARVE) : FSSBU**
 - d. **Effectifs, TEA et Astreinte**

2. **Information sur la clôture de l'enquête paritaire mise en place conformément aux dispositions de l'article L2312-13 dans le cadre de l'arrêt maladie de R. Y.**

3. **Information consultation sur le projet de rupture conventionnelle du contrat de travail de Monsieur J-R. C., Délégué syndical central et Représentant de proximité sur le périmètre Rhône Alpes**

4. **Suivi des actions mises en œuvre suite à la motion de la CSSCT du 2 décembre 2021 et propositions**

5. **Vote sur l'adoption du règlement intérieur de l'instance du CSEE Appli**



Linked in



6. Modification du bureau: secrétaire adjoint et trésorier adjoint

7. Approbation des projets de PV des réunions des 8 avril 2021, 20 mai 2021, 8 juillet 2021, 13 juillet 2021, 9 novembre 2021, 10 décembre 2021, 06 janvier 2022, 13 janvier 2022 (réunion 1), 13 janvier 2022 (réunion 2)

8. Autorisation d'engagement de dépenses à donner aux commissions nationales, régionales et locales pour organiser des activités sur le 1er trimestres 2023.

9. Modification & désignation de membres des commissions du CSEE

10. Expertise suite au décès d'un salarié : présentation du rapport Secafi



LinkedIn



Compte Rendu

1. Activité et situation économique, financière et de l'emploi au sein du périmètre Appli **a. Activité et situation économique et financière (dont ARVE) : BU Sogeti**

Les élus demandent si les chiffres d'ARVE ne sont pas « trop bons » avec très peu de ressources en travaux internes ou Avant Vente (AVV) en regard du funnel ?

La direction indique que c'était l'objectif pris il y a 2 ans de revenir dans des standards de taux d'activité en phase avec le groupe. La direction indique que les ressources AVV sont correctement dimensionnées en regard des projections.

A la question des élus sur l'étalement des TCV dans le temps, la direction indique que le CV correspond à une année et le TCV s'étale sur 2 à 3 ans maximum. Il n'y a pas de projets entre 5 et 10 ans pour l'instant chez Sogeti.

24 nouveaux logos ont été conquis, ce qui est très bonne performance.

b. Activité et situation économique et financière (dont ARVE) : Application Services (dont Insight & Data)

Le taux d'activité est très bon à 82,8 sur l'ensemble du périmètre et 83,9 au niveau des practices.

La tendance est comparable à celle de l'année dernière à la même époque qui était déjà très bonne. Le mois de mars s'annonce meilleur.

Le mois de janvier avec été significativement impacté par les effets Covid. En février il en reste un peu mais la situation s'est considérablement améliorée.

En termes de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), les indicateurs sont encore très en deçà de ceux de 2019 qui font référence. Il va falloir reprendre les bonnes habitudes de maîtrise des déplacements et de mixte présentiel/distantiel.

Les ventes sont 2% supérieures à celles de 2021 à la même époque. Sur la projection annuel la prévision de croissance est de l'ordre de +19%.

Nous avons un très bon démarrage avec une forte croissance sur toutes les BU. Il y a de la croissance sur à peu près tous les marchés sauf sur le périmètre des ministères, principalement à cause d'un gros dossier qui, s'il est gagné va avoir un impact significatif, probablement à cause de l'approche des élections présidentielles, même si le phénomène attentiste des élections est bien moins marqué cette année, les administrations ayant visiblement un réel besoin d'évolution.

Quelques gros deals ont été gagnés depuis le début d'année (CNAM, ministère de la Justice, EDF marketing, ...) en alignement avec les prévisions.



Sur MALS le taux de croissance est supérieur à 15% ce qui est marquant. Il faut rester vigilant car c'est une BU sensible à la situation Ukrainienne notamment sur le marché automobile.

Les élus CFE-CGC demandent des informations complémentaires sur les quelques gros projets en difficultés financières. La direction indique qu'elle avait bien noté cette demande mais n'a pas eu le temps de préparer les informations pour cette session.

Les élus se réjouissent de ces bonnes nouvelles mais alertent la direction sur le fait que cela ne dédouane pas l'entreprise d'une bonne gestion administrative en back-office car il y a beaucoup de problèmes remontés, notamment au niveau du service paie, où des salariés se retrouvent à devoir rembourser des trop perçus de plusieurs mois à cause de nos dysfonctionnements internes.

Les élus CFE-CGC s'étonnent du fait que nous rencontrons autant de problèmes d'adéquation des compétences aux besoins des projets. La direction indique que dans certains cas c'est lié à des réorientations de contenu de projet à la demande du client. La direction a conscience de ce problème et a mis en place un dispositif trimestriel d'analyse des marchés sur les besoins en compétence de nos clients pour pouvoir mieux anticiper.

Les élus CFE-CGC demandent si le renforcement des formations ne pourrait pas pallier les difficultés de recrutement ? La direction indique que c'est une possibilité mais que cela prend du temps et que cela ne répond pas forcément au besoin de réactivité.

c. Activité et situation économique et financière (dont ARVE) : FSSBU

Très bon début d'année qui est au-dessus des prévisions avec des perspectives H1 qui pourraient atteindre +1,4M€ en regard du budget.

On constate toujours une forte dynamique autour de la transformation des coûts et de la résilience client.

La dynamique de recrutement est bonne avec une rétention maîtrisée.

La préparation de l'intégration de Sogeti FPS au 1^{er} avril est toujours en cours et se passe nominalement.

Le taux d'activité se situe entre 84% et 85%, ce qui est bon.

Pour l'instant les indicateurs sont bons

d. Effectifs, TEA et Astreinte

La direction constate une très forte croissance encore jamais vue sur cette instance avec des départs maîtrisés

Les 22 départs constatés sont plus faibles que le mois derniers (31) et que l'année dernière à la même époque (24).



LinkedIn



Au niveau TEA et astreintes, la direction indique que rien de particulier n'est à signaler en dehors d'un besoin de rattrapage d'une erreur de saisie chez Sogeti.

Les élus alertent sur certaines situations où des salariés viennent travailler le samedi sans TEA. La direction confirme que ce n'est pas normal mais que les salariés ont aussi la responsabilité de déclarer leurs TEA. Les élus rappellent que la responsabilité de la déclaration du temps de travail incombe à l'entreprise et que dans certains cas il existe aussi des incitations à ne pas déclarer ces heures ce qui est inadmissible. Il faudrait peut-être rappeler la règle aux managers selon laquelle les TEA ne doivent être effectués qu'à leur demande.

2. Information sur la clôture de l'enquête paritaire mise en place conformément aux dispositions de l'article L2312-13 dans le cadre de l'arrêt maladie de R. Y.

Compte tenu de la divergence de point de vue entre la direction et les élus sur les conditions de présentation et discussion de ce point, ce dernier est reporté à la session d'Avril.

3. Information consultation sur le projet de rupture conventionnelle du contrat de travail de Monsieur J-R. C., Délégué syndical central et Représentant de proximité sur le périmètre Rhône Alpes

L'intéressé informe les élus que la motivation de sa demande est liée à des problèmes de santé.

Les élus saluent les qualités et l'engagement de Mr J-R. C. dans le dialogue social et le remercie de ce qu'il a apporté, en lui souhaitant de profiter de cette nouvelle période de sa vie.

Les élus sont invités à exprimer leur position quant à ce projet de rupture via l'outil Gedivote. La demande de rupture conventionnelle est approuvée (85%).

4. Approbation des projets de PV des réunions des 8 avril 2021, 20 mai 2021, 8 juillet 2021, 13 juillet 2021, 9 novembre 2021, 10 décembre 2021, 06 janvier 2022, 13 janvier 2022 (réunion 1), 13 janvier 2022 (réunion 2)

Les PV sont soumis à approbation par voie électronique sous gedivote. Les PV sont approuvés :

- PV du 08 avril 2021 (65%)
- PV du 20 Mai 2021 (76,5%)
- PV du 08 Juillet 2021 (70,5%)
- PV du 13 Juillet 2021 (73,5%)
- PV du 09 Novembre 2021 (73,5%)
- PV du 10 Décembre 2021 (70,5%)
- PV du 6 Janvier 2022 (76,5%)
- PV du 13 Janvier 2022 (réunion 1) (79,5%)
- PV du 13 Janvier 2022 (réunion 2) (76,5%)



LinkedIn



4. Suivi des actions mises en œuvre suite à la motion de la CSSCT du 2 décembre 2021 et propositions

La direction commence à rappeler le contexte mais les élus identifient des points de désaccord.

Une suspension de séance est demandée pour pouvoir rédiger une motion en lien avec ce désaccord sur ce rappel de contexte effectué par la direction.

Au retour de la suspension de séance, la motion établie par les élus est présentée à la direction par le secrétaire du CSEE :

« Les élus du CSEE Appli dénoncent l'utilisation par la Direction de la motion CSSCT du 2 décembre 2021 pour justifier ses refus de réunions extraordinaires.

Cette utilisation, en plus d'infantiliser les élus du CSEE, montre une lecture très partielle de cette motion. Les membres de la CSSCT relevaient certes le trop plein de réunions (d'ailleurs principalement dû aux nombreux projets immobiliers ou réorganisations et au manque d'informations les concernant), mais pointaient également les injonctions contradictoires induites pour les élus, entre le souci de bien honorer leur mandat et le constat de ne pas pouvoir le faire.

Ces injonctions contradictoires ont été décrites par l'INRS comme l'une des 6 familles de Risques Psycho-Sociaux. La réponse de la direction, nous refusant des réunions, augmente donc ces injonctions contradictoires et accroît les RPS.

Les élus du CSEE Appli demandent donc à la Direction de prendre en compte la motion CSSCT dans son ensemble, et ne pas s'en servir pour justifier ses propres refus. »

La motion est soumise au vote d'approbation des élus par voie électronique sous gedivote. La motion est approuvée par 21 voies pour, 9 voies contre et 4 abstention.

Les élus informent également la direction que à la suite de la séance CSEE du 24 mars 2022, un élu est parti en arrêt de travail compte tenu des souffrances ressenties sur certains sujets RPS sensibles que la direction ne semble pas considérer à leur juste niveau de gravité.

En réponse, et en complément de ce qui a déjà été proposé auparavant, la direction va mettre en place l'accès à un accompagnement et un soutien psychologique via le cabinet Eléas pour les élus qui sont en souffrance.

5. Vote sur l'adoption du règlement intérieur de l'instance du CSEE Appli

Les élus CFDT regrettent que leurs demandes n'aient pas été prises en compte.

6. Modification du bureau : secrétaire adjoint et trésorier adjoint



LinkedIn



Compte tenu de la demande du secrétaire adjoint actuel d'être déchargé de sa mission, la réallocation des postes de secrétaire et trésorier adjoint au sein du bureau du CSE est soumise à l'approbation des élus pour la proposition suivante :

- Remplacement de Mr Philippe Descamps par Mr Christophe Bloquet au poste de secrétaire adjoint
- Remplacement de Mr Christophe Bloquet par Mme Laura Piriou au poste de trésorière adjointe

La demande de modification est soumise à approbation par voie électronique sous gedivote. La demande est approuvée (69%).

7. Autorisation d'engagement de dépenses à donner aux commissions nationales, régionales et locales pour organiser des activités sur le 1er trimestres 2023.

La demande de d'autorisation d'engagement de dépenses est soumise à approbation par voie électronique sous gedivote. La demande est approuvée (69%).

9. Modification & désignation de membres des commissions du CSEE

Pas de demande

10. Expertise suite au décès d'un salarié : présentation du rapport Secafi

Les élus CFE-CGC demandent à la direction ce qui a été mis en place au niveau des EDP car le salarié demandait à évoluer et exprimait clairement son malaise par rapport à son évolution et pendant 3 ans rien ne semble avoir été mis en place ? Pourquoi y-a-t-il fallu autant d'années pour accéder à ses demandes ?

La direction indique que son repositionnement en tant qu'EM n'a pas été aussi facile que souhaité pour plusieurs raisons dont le fait que des projets cibles n'ont pas été réalisés et que le salarié n'a pas été en situation de certification.

A la demande des élus sur un positionnement plus facile en tant qu'archi, la direction indique que le positionnement en tant qu'EM était plus naturel de par son passé chez PSA. Le gap aurait été plus important et le salarié n'avait pas manifesté une envie d'aller dans ce sens. Son objectif était de rester dans la filière EM mais dans le domaine de la cybersécurité.

Les élus CFE-CGC interrogent la direction sur le fait que les alertes sur la surcharge de travail ne semblent pas avoir été entendues ? La direction indique qu'une stagiaire est venue en renfort, qu'un adjoint/back-up était en place pour pouvoir le remplacer pendant ses congés et que des plages étaient réservées dans Outlook pour pouvoir conserver du temps personnel.

Les élus CFE-CGC ne partagent pas le point de vue de la direction quant au fait que ces réponses soient de véritables solutions :



LinkedIn



- Les créneaux Outlook devraient plutôt être interprétés comme un signal faible de protection contre les sur-sollicitations.
- L'accompagnement d'un stagiaire est plutôt générateur de charge de travail supplémentaire

Pour plus d'informations, contactez la CFE-CGC !

Syndicat des Cadres et de l'Encadrement



LinkedIn

